

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA PROTECTION DES CANADIENS À BORD DE L'AVION FRANÇAIS DÉTOURNÉ—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le Canada a-t-il essayé de communiquer avec Idi Amin pour savoir quelles mesures il a prises pour protéger les Canadiens présents à bord de l'avion français détourné, ou est-ce que le premier ministre a l'intention de faire une déclaration aujourd'hui à ce sujet?

● (1450)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la réponse à la seconde question est négative. Quant à la première, il faudra que je demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de donner un compte rendu.

* * *

LES POSTES

L'APPLICATION AUX TIMBRES OLYMPIQUES DE L'ACCORD PRÉVOYANT LE RETRAIT DOUZE MOIS APRÈS L'ÉMISSION ORIGINALE

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Celui-ci pourrait-il dire à la Chambre si l'accord conclu avec des philatélistes canadiens et qui prévoit le retrait des nouvelles émissions de timbres 12 mois après l'émission originale, s'applique aux timbres olympiques?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, oui. L'honorable représentant a soulevé là une question importante. Il est en effet de coutume, au Canada, de retirer ce genre de timbres commémoratifs de la circulation, 12 mois après leur émission. On peut ensuite les obtenir chez les marchands de timbres et par d'autres sources privées.

M. Dinsdale: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Compte tenu des remarques du ministre des Postes, pourrait-il s'informer pour savoir pourquoi le timbre de la statue olympique dont la première émission date du 14 mars 1975 est encore en vente à certains comptoirs philatéliques des bureaux de poste?

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, j'aurais dû être plus explicite. Je voulais dire un an après la date de l'événement qui y est commémoré. Les timbres olympiques, comme nous le savons, sont destinés, par la loi, à un but précis; le revenu net tiré de ces timbres est destiné à financer en partie les Jeux olympiques. C'est une des raisons pour lesquelles ils sont encore en vente. Mais un an après la fin des Jeux olympiques, les timbres olympiques ne pourront être obtenus que chez les détaillants privés.

* * *

L'IMMIGRATION

L'EXAMEN MÉDICAL DES VISITEURS VENANT DES PAYS TROPICAUX

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le nombre de plus en plus important de

Questions orales

maladies tropicales qu'on trouve chez des Canadiens prouve que les contrôles actuels ne sont pas assez rigoureux; aussi, j'aimerais savoir quel est le pourcentage, sur les 40 millions de visiteurs qu'accueille le Canada, de ceux qui proviennent des pays tropicaux ainsi que le petit pourcentage de ceux qui y demeurent plus longtemps que la durée normale des vacances? Par ailleurs, puis-je demander si les Canadiens qui ont servi leur pays pendant un certain temps dans les pays tropicaux, subissent des examens médicaux à leur retour au Canada?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'essayerai d'obtenir pour l'honorable représentant les renseignements et les chiffres qu'il demande. Je pense qu'il connaît les récentes mesures relatives aux examens médicaux des visiteurs, destinés à surveiller de plus près l'entrée éventuelle de ces maladies au pays. Quant à la dernière partie de sa question concernant le retour des Canadiens, elle n'est pas de mon ressort.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES MINEURS DE KOOTENAY—LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. A-t-il communiqué avec son homologue provincial au sujet de la grève des mineurs qui s'est poursuivie pendant six semaines dans le sud-est de la région de Kootenay, en Colombie-Britannique, contre la décision de la Commission de lutte contre l'inflation?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, à la fin de la semaine dernière, j'ai rencontré le ministre du Travail de la Colombie-Britannique. Nous avons revu toutes les situations de grève qui posaient alors des problèmes dans la province pour voir comment le ministère fédéral pourrait aider le ministère provincial à résoudre ces différends.

PROPOSITION DE REVUE DES PROCÉDURES D'APPEL DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. A cause du nombre de grèves semblables qui sévissent dans l'industrie minière, le ministre prend-il directement des mesures pour revoir avec les représentants de l'industrie, tant du secteur patronal qu'ouvrier, les procédures d'appel des décisions de la Commission de lutte contre l'inflation, ou attend-il que la Cour suprême tranche la question de la constitutionnalité de la Commission elle-même?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, comme un grand nombre des différends en question, y compris les questions de relations de travail et la résolution des différends ouvriers, sont du ressort provincial, nous collaborons avec la province pour trouver avec les syndicats et les compagnies la meilleure façon d'établir des pratiques, des solutions, pour pouvoir aider à régler les différends. Nous y travaillons à l'heure actuelle.